

Compte Rendu SNPTES du CT du 25 avril 2019

Ordre du jour

Point n° 1 Approbation du PV du CT du 24 janvier 2019 (**avis**)

Vie Institutionnelle

Point n° 2 Examen de la charte informatique modifiée (**avis**)

Point n° 3 Examen des statuts de l'EA 7300 Stress, IMMunity, PAthogens – SIMPA (**avis**)

Ressources Humaines

Point n° 4 Référentiel d'activités pédagogiques des enseignants-chercheurs, des enseignants du premier et second degré et professeurs ENSAM - Année 2019-2020 (**avis**)

Point n° 4bis Demande de publication au fil de l'eau d'un poste de maître de conférences

Point n° 5 Modification de la composition de la commission temps de travail (**avis**)

Point n° 6 Subvention de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives des personnels de l'UL - année 2019 (**avis**)

Point n° 7 Dates de fermetures de l'établissement 2019-2020 (**avis**)

Point n° 7bis Prolongation de la phase d'expérimentation du télétravail (**avis**)

Point n° 8 Note de service relative à la mise en œuvre du statut de l'élu au comité technique et au CHSCT (**information**)

Point n° 9 Point d'étape RIFSEEP : calendrier de bascule (**information**)

Divers

Point n° 10 Suivi des propositions et avis du CT du 28 février 2019 (**information**)

Point n° 11 Questions diverses

Le président est excusé en raison d'une réunion avec le PDG du CNRS.

La VP Christine Roizard transmet deux informations aux élus.

1) Le président proposera au CA le report d'un an de la mesure concernant les **droits d'inscription différenciés**, sous la forme d'une exonération de tous les étudiants extracommunautaires pour 2019-2020, sans nécessité de dépasser le plafond réglementaire actuel de 10%. Les étudiants présents et les nouveaux entrants extracommunautaires (hors UE) pourront donc bénéficier des mêmes tarifs que les ressortissants de l'UE.

2) Hormis quelques points d'attention, une évaluation positive a été rendue sur l'auto-évaluation de la démarche Human Resources Strategy for Researchers (**HRS4R**) de l'Université de Lorraine.

10 votants : 3 SNPTES, 2 SGEN, 1 FSU, 2 CGT-SUD, 2 UNSA.

1 Approbation du PV du CT de 24 janvier 2019 (**avis**)

Avis favorable (unanimité).

2 Examen de la charte informatique modifiée (avis)

Quelques ajouts à la charte informatique sont proposés suite au **Règlement général sur la protection des données** (RGPD). La charte informatique fait partie intégrante du règlement intérieur de l'université.

Les personnels habilités à accéder aux données personnelles (fichiers, messagerie...) n'agissent qu'en cas d'enquête judiciaire. Ce sont les opérateurs de maintenance des serveurs ; la traçabilité des accès est assurée. Une liste de ces personnels habilités doit être réalisée pour les quelques 1000 serveurs informatiques de l'UL !

L'information des utilisateurs est complétée dans la charte : mails de contact pour demander information ou rectification, rappel des droits, mention de la réglementation applicable.

Avis favorable (unanimité).

3 Examen des statuts de l'EA 7300 Stress, IMMunity, PPathogens – SIMPA (avis)

Ces statuts formalisent le fonctionnement de l'équipe d'accueil, en utilisant le modèle de règlement approuvé le 8 mars 2018, avec peu d'écart.

Contrairement à d'autres statuts, le bureau intervient dans la vie politique du laboratoire, et seuls les enseignants-chercheurs affectés à l'UL (pour leur enseignement) peuvent candidater à la présidence.

Avis favorable (unanimité).

4 Référentiel d'activités pédagogiques des enseignants-chercheurs, des enseignants du premier et second degré et professeurs ENSAM - Année 2019-2020 (avis)

Le référentiel est adopté annuellement. Cette année, la mise à jour tient compte de la notion d'Appel À Projet définie par la **loi ORE**. Une nouvelle ligne est introduite pour chaque type d'activité, au titre des parcours « oui si » : cela permettra le suivi des crédits ministériels ORE dans l'outil de gestion Alice.

Avis favorable (7 pour dont **SNPTES**, 3 contre).

4bis Demande de publication au fil de l'eau d'un poste de maître de conférences (avis)

Cette publication exceptionnelle au fil de l'eau vise à satisfaire une mobilité prioritaire (rapprochement de conjoint), sous forme d'un « échange » entre l'université de Lorraine et Paris Descartes. Elle permet de régler une situation individuelle en garantissant la continuité de service des deux établissements.

Avis favorable (unanimité).

5 Modification de la composition de la commission temps de travail (avis)

La représentativité établie par les élections au Comité Technique n'est pas respectée. Cependant, la configuration est ainsi cadrée pour inclure des représentants au titre du CT et du CHSCT sans accroître le poids de l'instance (nombre de membres).

Le SNPTES demande que cette logique, qui ne tient pas compte des suffrages exprimés aux urnes, ne soit pas répliquée sur d'autres instances **où des votes peuvent affecter des situations individuelles** (Comité d'Aide Exceptionnelle, Commission d'arbitrage des demandes de mobilisation du droit à la formation...)

Avis favorable (unanimité).

6 Subvention de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives des personnels de l'UL - année 2019 (avis)

L'enveloppe est reconduite à l'identique à hauteur de 27 500€, sur la base d'une **indemnisation pour défaut d'attribution de locaux syndicaux** aux organisations syndicales représentées à l'UL.

La question est posée de savoir si deux organisations élues au CT sur une liste d'union doivent se partager une somme forfaitaire, ou l'avoir chacune en attribution propre, conduisant ainsi à augmenter l'enveloppe allouée de 2500 euros.

Le SNPTES est tout à fait d'accord pour que chacune ait sa dotation fixe, tout comme FO qui n'a plus d'élus au CT mais qui satisfait aux conditions de représentativité.

La question est reportée au prochain CT dans l'attente d'un arbitrage du président.

7 Dates de fermetures de l'établissement 2019-2020 (avis)

Cette année universitaire, deux semaines sont déclarées fermées en hiver et trois en été. Cela porte à 23 jours le nombre de congés annuels imposés, soit la moitié pour les personnels sur la modalité à 45 jours de congés. C'est une **tendance à l'augmentation des congés imposés** constatée depuis plusieurs années.

La décision de ne pas rouvrir l'établissement en cours de semaine après le 1er janvier est motivée par une problématique de redémarrage des sites en fin de semaine (fluides, présence suffisante).

Pour l'Administration, les congés des personnels sont fixés prioritairement en fonction des impératifs de service.

Il est rappelé que les composantes peuvent déroger en plus ou en moins, avec une information au DGS et à la DRH. Le fait que les demandes visent massivement à étendre les périodes de fermeture (et non à les restreindre) fait penser qu'il n'y a pas lieu de vouloir restreindre les fermetures de l'établissement.

Avis favorable (**7 pour dont SNPTES**, 2 contre, 1 abstention).

7bis Prolongation de la phase d'expérimentation du télétravail (avis)

Il est proposé de prolonger la phase d'expérimentation (**fin au 31/12/2019** et non au 31/08), pour conforter la démarche, et assurer la mise en place technique : fourniture de matériel informatique au 1er septembre, budgétisation par les composantes et services.

Pendant cette période l'Administration va poursuivre l'effort d'acculturation et de formation des agents, des supérieurs et des équipes.

Les collègues qui éprouveraient des difficultés pour organiser leur vie personnelle en milieu d'année (le 1er janvier 2020) pourront bien sûr reporter leur demande de télétravail au 1er septembre 2020, la période de référence restant ensuite l'année universitaire.

Vos élus, en Commission Temps de Travail comme en Comité Technique, ont été mis devant l'impossibilité technique d'un déploiement au 1er septembre 2019 comme prévu initialement. Les contraintes ont été mal évaluées par la direction de l'établissement, la « phase test » semblant prendre une proportion démesurée dans le processus de déploiement, par rapport au faible nombre des collègues télétravailleurs-testeurs.

Nous ne pouvons que constater la nécessité du report, en déplorant l'attente suscitée et déçue pour nombre de collègues intéressés par cette nouvelle modalité de travail.

Avis favorable (unanimité).

8 Note de service relative à la mise en œuvre du statut de l'élu au comité technique et au CHSCT (information)

Ce point concerne les autorisations d'absence accordées à vos élus et représentants lorsqu'ils sont convoqués par l'Administration dans les instances ou groupes de travail, et lorsqu'ils se réunissent pour des travaux préparatoires.

Il explicite aussi quand les élus doivent poser des délégation d'élu ou des statuts de l'élu dans Agatte.

D'après cette note les élus CHSCT devraient faire leurs visites (décidées en CHSCT) sur des autorisations contingentées (statut de l'élu dans Agatte). Pour le CT, il faudrait que les élus posent également des autorisations contingentées (statut de l'élu dans Agatte) pour les GT ou les commissions convoqués par l'Administration mais qui ne sont pas des réunions statutaires de l'instance.

Vos élus SNPTES ne partagent pas du tout cette interprétation, contraire selon nous aux dispositions pourtant explicites du décret : les élus et représentants, convoqués par l'Administration, se voient accorder des autorisations d'absence (sans contingentement). En l'état nous ne pouvons accepter la validité de cette circulaire de l'établissement.

9 Point d'étape RIFSEEP : calendrier de bascule (information)

Le calendrier soumis au CT de ce jour comporte deux décisions politiques : la **revalorisation des primes pour la catégorie C**, déjà budgétée mais non mise en œuvre en 2018 ; et le **maintien de la prime d'intéressement**.

Les autres établissements interrogés par la direction de l'UL ont fait une bascule à minima, basée sur le seul montant, sans réflexion sur la cartographie des postes ni sur les nouveaux mécanismes introduits par le Rifseep. L'UL a fait le choix inverse, en reportant l'application du Rifseep au 1er janvier 2020 pour recenser les postes, les ventiler dans les groupes fonctions, et assurer l'ensemble des mécanismes de revalorisation au bénéfice des agents. 6 mois semblent encore nécessaires à l'administration pour achever ce travail. À ce jour environ 250 postes sur les 3500 Biats ne sont pas encore classés dans un groupe fonction.

Vos élus s'étonnent de l'**extension du calendrier du Rifseep**, pourtant appliqué à l'emporte-pièce aux collègues AENES au 1er septembre 2016. Nous ne permettrons pas que ce retard joue en défaveur des personnels, AENES, Socio-médicaux, ITRF ou Bibliothèques, et nous exigerons l'équité de traitement entre agents se trouvant, dans le Rifseep, dans une situation identique (même groupe, même grade, même ancienneté), mais qui pourraient toucher une prime différente selon l'historique de carrière lors du passage au Rifseep.

10 Suivi des propositions et avis du CT du 28 février 2019 (information)

4 avis du CT favorables à l'unanimité suivis par le CA.

1 avis du CT favorable reporté au CA.

1 avis du CT défavorable à l'unanimité retiré de l'ordre du jour du CA.

11 Questions diverses

Réorganisation Direction du Numérique - Sous-direction Service aux Usagers : les agents de la sous-direction vont très prochainement être informés d'une réunion d'information (début juin).

Marché Voyages : le point sera abordé en CT fin mai. Nouveau marché, nouveaux outils, politique de déplacement renouvelée (évolution de la réglementation), applicables au 1er juillet.

Comités de vie de site : les sites présidence sont animés par la DLI. Celle-ci opère en l'absence de toute autre initiative. **Pour le SNPTES la DVUC est clairement dépossédée de ses compétences.**

Mouvement intra-académique : Suite à un premier vote unanimement contre puis une absence de vote en CT, le point a été retiré de l'ordre du jour du CA par le président.

Retrouvez toutes nos informations sur : <http://snptes-lorraine.fr/>

Liste des locaux syndicaux : une liste à jour sera diffusée aux organisations syndicales avant l'été, leur permettant de mobiliser ces moyens syndicaux pour l'exercice de leurs missions.

Liste des GT et commissions : le travail de recensement est en cours. De nombreuses réunions mobilisent vos représentants pour garantir et défendre l'intérêt collectif des agents de l'UL.

Espace Rabelais à Metz : la réaffectation des locaux n'entraîne pas de réorganisation du travail.

Questions du SNPTES

Suivi des agents en RQTH : des améliorations sont à apporter mais beaucoup de travail a déjà été effectué. On pourrait peut-être suivre les agents en GLSI (Groupe de Liaison des Situations Individuelles : DRH, assistantes sociales, médecins de prévention...).

Concernant le retour à l'emploi, il y a un GT qui existe et qui va faire des propositions.

Nous constatons dans de trop nombreux cas que l'accompagnement des agents et des équipes est insuffisant, tant sur le plan matériel qu'organisationnel. Cela met en péril la réussite du retour à l'emploi.

Paniers fermiers : le choix a porté sur deux prestataires qui répondaient au cahier des charges. La DLI, la DAMP et la DAJ ont travaillé sur ce dossier. Ce service externe apporté « sur site » est apprécié des collègues.

Parking du Saulcy : l'UL procède à la verbalisation dans ses espaces. Metz Métropole n'est pas adjuvant du tout sur ce dossier. Nous constatons avec l'Administration que le site du Saulcy peine à se maintenir en ordre et à garantir les conditions de sécurité.

Enseignants-chercheurs UL effectuant leur recherche hors UL (= laboratoire de rattachement hors UL) : officiellement, ils sont 7. Trois enseignants-chercheurs effectuant leur enseignement hors UL font leur recherche à l'UL.

La déclaration fait partie des bonnes pratiques du mémo enseignant qui émane d'un GT CS et CA. Un travail reste à faire.

Pôle TELL : une réflexion est en cours sur l'organisation des services d'appui des Pôles et Collégiums. Des échanges ont lieu autour de la mutualisation des services administratifs des laboratoires du pôle. Aucun principe de mutualisation n'a été acté à ce jour, qui pourrait impacter le rattachement ou les conditions de travail de ces collègues.

Vos élus SNPTES au CT

Florence BOUCHET-MONERET

Alain LE DREZEN

Barbara SCHMIDT

Xavier ROUX

Emmanuel MAUJEAN

Sandra QUERRY